



Les clubs, retenus dans le cadre du projet clubs éco-sportifs, sont accompagnés par les services de la Métropole pendant une année, avec en amont une phase de diagnostic et de sensibilisation.

### **Planning type d'accompagnement**

<b>Période</b>	<b>Les actions réalisées</b>
Mars	Clôture des inscriptions et sélection des candidatures
Avril - Mai	Réunion d'information et sensibilisation à l'écocitoyenneté. Début du diagnostic(1).
Mai - Juin	Evaluation des volumes de gisement ordures ménagères et déchets recyclables sur les sites. Réalisation du bilan du diagnostic. Livraison du matériel (gourdes) et des supports de communication. Sensibilisation et formation du personnel (club et commune).
De juin à septembre	Signature de la charte par les licenciés lors des inscriptions.
<b>Septembre</b>	<b>Lancement de l'opération. Signature de la charte des « clubs éco-sportifs »</b>

---

De septembre à juin	Contrôles réguliers des gisements de déchets présentés à la collecte et estimation des volumes. Accompagnement pédagogique en fonction du projet du club.
Décembre	Rencontre avec les clubs pour analyse du bilan des 3 premiers mois de l'opération.
De mars à juin	Accompagnement des clubs dans la mise en place d'éco-manifestations
Juin	Rassemblement de tous les clubs pour une demi-journée festive, sportive et écoresponsable (en fonction de la volonté des clubs).

Le développement des actions prend en compte le rythme des entraînements de chaque club, les horaires décalés et les périodes de vacances scolaires.

---

(1) Diagnostic réalisé, avant le début de l'année sportive, en plusieurs étapes :

- Entretiens individuels avec des licenciés évoluant dans toutes les catégories, le personnel et les spectateurs.
- Evaluation des pratiques et des moyens de pré-collecte en matière de déchets.
- Etude sur le traitement des zones vertes dans et autour des terrains pourra être menée. Si nécessaire, des solutions naturelles pourront être proposées aux communes concernées.
- Rencontre avec les services de la Mairie, si les équipements sont gérés par la municipalité.
- Réalisation d'un bilan remis à la municipalité et aux dirigeants des clubs.
- Proposition d'un plan d'actions.

## Liens transversaux de livre pour L'accompagnement

- [‹ Clubs sportifs](#)
- [Haut](#)
- [Les chartes ›](#)